

## NOTE DE CADRAGE

### Campagne Projet Sportif Fédéral 2023

#### PREAMBULE

L'Agence nationale du Sport (ANS) confie, depuis plusieurs années, à la Fédération Française de Tennis de Table la gestion et le déploiement de la campagne Projet Sportif Fédéral. Pour cela, la FFTT a pour mission d'instruire les dossiers de demande de subvention et de proposer une répartition financière auprès de l'Agence nationale du Sport.

Pour cette campagne PSF 2023, l'objectif reste identique, c'est-à-dire accompagner les structures dans leurs actions de développement. Une attention particulière sera portée sur les crédits réservés aux clubs (50% minimum), plus particulièrement les clubs engagés situés en zone carencée (QPV et ZRR), et dans le dispositif Pass'sport. Une enveloppe aux territoires ultramarins est dédiée et définie par l'ANS.

#### CONTEXTE

Le Président de la FFTT, Gilles ERB, confie le pilotage et la mise en œuvre de la campagne PSF 2023 à l'élu Pierre Blanchard, membre du Conseil Fédéral et rapporteur du Projet Sportif Fédéral. Il sera accompagné par Elisabeth Gladieux, Présidente du comité d'éthique et de la commission Projet Sportif Fédéral.

Pour cette nouvelle campagne, la FFTT poursuit le travail de priorisation afin d'établir un lien direct avec le projet fédéral. Ces axes de priorités sont scindés sur trois niveaux de territoires (ligue, comité, club). Il s'agit de mettre en œuvre une cohérence en fonction des rôles et des missions de chacun au sein de leur territoire.

Les priorités demandées par l'ANS (voir note de cadrage de l'ANS en lien sur le site fédéral) :

- Prioriser les actions sur le volet de l'animation en lien avec le déploiement du Plan des 5 000 équipements de proximité.
- Dédier 50% des crédits à destination des clubs.
- Dédier 15% maximum des crédits à l'accession territoriale au sport de haut niveau.
- Continuer de développer la féminisation par le biais prioritaire du recrutement.
- Contribuer au développement des actions relatives au sport-santé.
- Participer au développement des actions relatives au para sport.
- Dédier une partie des crédits spécifiques aux territoires ultramarins.
- Prioriser les structures situées en territoires carencés (QPV et ZRR).

## CALENDRIER ET TEMPORALITE

- 
- **Vendredi 3 mars 2023**  
Début de la campagne PSF 2023, ouverture de la plateforme Le Compte Asso pour dépôt des dossiers de demande de subvention.
  - **Mercredi 15 mars 2023**  
Fin de dépôt de bilan/mise à jour des comptes-rendus financiers PSF **2020 et/ou 2021**.
  - **Lundi 3 avril 2023**  
*Fin de la campagne PSF 2023, fermeture de la plateforme LCA pour les clubs et les comités.*  
  
*Fin de dépôt des bilans des comptes-rendus financiers PSF 2022.*
  - **Lundi 17 avril 2023**  
Fin de la campagne PSF 2023, fermeture de la plateforme LCA pour les ligues.
  - **03 avril 2023 – 05 mai 2023**  
Phase d’instruction des dossiers par les Commissions Régionales.
  - **06 mai 2023 – 15 mai 2023**  
Phase d’instruction par la Commission Fédérale.
  - **Mercredi 31 mai 2023**  
Transmission de la proposition de la répartition financière à l’ANS.
  - **Courant juin 2023**  
Réalisation des états de paiement et des conventions (> à 23 000€).
  - **Courant juillet 2023**  
Mise en paiement des subventions et envoi des notifications par l’ANS.

## CRITERES D'ELIGIBILITE

- Être une association affiliée à la Fédération Française de Tennis de Table pour la saison en cours (2022/2023)
- Être en mesure de fournir l'ensemble des pièces justificatives demandées sur la plateforme Le Compte Asso.
- Démarrer chaque action sur l'année en cours, c'est-à-dire courant 2023. L'action peut se terminer jusqu'en juin 2024 (date butoir pour transmettre le compte rendu financier du PSF 2023). La période d'éligibilité de l'action est donc du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 30 juin 2024, à condition qu'elle ait démarrée en 2023.
- Le montant de votre dossier PSF (c'est-à-dire le total des demandes financières de l'ensemble de vos actions) est fixé au minimum à 1 500€. Une demande inférieure à ce montant ne pourra pas être comptabilisée. Sauf exception pour les structures situées en ZRR ou dans une intercommunalité ayant signé un CRTE, ce montant est abaissé à 1 000€ par dossier. Ci-dessous des outils permettant de référencer les territoires en QPV/ ZRR.
  - [SIG Politique de la Ville](#)
  - [Observatoire des territoires - ANCT - Indicateurs : cartes, données et graphiques \(observatoire-des-territoires.gouv.fr\)](#)
- Pour les clubs ayant une double affiliation fédérale, une vigilance est portée sur les doublons d'action. En effet, un club peut déposer deux dossiers de demandes de subvention via ses deux affiliations fédérales. Toutefois, ces dossiers ne doivent pas être composés d'actions identiques. Les doublons de demande d'action ne seront pas acceptés et automatiquement votre dossier ne sera pas étudié.
- Les actions non éligibles concernent :
  - L'emploi et l'apprentissage
  - Les équipements sportifs et achats de matériels lourds
  - L'organisation de compétitions et l'organisation de stages sportifs (hors détection) dans une approche compétitive (excepté les Outre-Mer et les structures reconnues Pôles Espoirs).
- Les territoires non concernés par la gestion du PSF de la FFTT sont la Corse, Nouvelle Calédonie, Polynésie Française, Saint-Pierre et Miquelon, et Wallis et Futana. Ces territoires relèvent de la gestion de leurs collectivités locales.

## MODE D'EMPLOI

La demande et le dépôt de dossier de demande de subvention est à réaliser sur le site internet Le Compte Asso (LCA) :

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/client/login>

Toute demande, format numérique ou papier, adressée directement à la Fédération, sans passer par la plateforme LCA ne sera pas traitée.

Un code est à saisir dans Le Compte Asso pour accéder à la subvention et permettre que le dossier de la structure soit répertorié et traité par les services instructeurs de la Fédération.

CODES LE COMPTE ASSO POUR LES CLUBS ET COMITES DEPARTEMENTAUX	
REGION	CODE
FF Tennis de table – AUVERGNE-RHONE-ALPES	<b>1570</b>
FF Tennis de table - BOURGOGNE FRANCHE COMTE	<b>1571</b>
FF Tennis de table - BRETAGNE	<b>1572</b>
FF Tennis de table - CENTRE VAL DE LOIRE	<b>1573</b>
FF Tennis de table - GRAND EST	<b>1574</b>
FF Tennis de table - HAUTS DE FRANCE	<b>1575</b>
FF Tennis de table - ILE DE FRANCE	<b>1576</b>
FF Tennis de table - NORMANDIE	<b>1577</b>
FF Tennis de table - NOUVELLE AQUITAINE	<b>1578</b>
FF Tennis de table - OCCITANIE	<b>1579</b>
FF Tennis de table - PAYS DE LA LOIRE	<b>1580</b>
FF Tennis de table – PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	<b>1581</b>
FF Tennis de table - GUADELOUPE	<b>1582</b>
FF Tennis de table - MARTINIQUE	<b>1583</b>
FF Tennis de table - GUYANE	<b>1584</b>
FF Tennis de table – LA REUNION	<b>1585</b>
FF Tennis de table - MAYOTTE	<b>1586</b>

Pour générer une action sur la thématique souhaitée, vous devez sélectionner les actions via un menu déroulant prédéfini en objectifs opérationnels, à savoir :

- Développement de la pratique
- Promotion du sport santé
- Développement de l'éthique et de la citoyenneté
- L'Accession au sport de haut niveau.

En fonction de l'objectif opérationnel choisi, vous accédez aux différents dispositifs éligibles au financement du PSF. (Voir *annexe items LCA*)

Rappel, une attention particulière sera portée aux actions relatives à la **féminisation**, aux structures en **zones carencées** (QPV, ZRR, Outre-Mer) et/ou impliquées dans le dispositif **Pass'sport**, et les actions relatives à l'animation du Programme des Equipements de Proximité, c'est-à-dire le **Ping en Extérieur**.

- **Les ligues** peuvent déposer au **maximum 6 actions** dont 3 obligatoires (zone orange) et 3 au choix (zone jaune) + 1 action Pôle Espoir (si niveau 2)
- **Les comités** peuvent déposer au **maximum 4 actions** dont 2 obligatoires (zone orange) et 2 au choix (zone jaune)
- **Les clubs** peuvent déposer au **maximum 3 actions** et 1 action optionnelle (zone violette)

Ci-dessous les actions prioritaires concernant les ligues, les comités, et les clubs :

# Grilles appels à projets ligues PSF 2023

6 actions maximum (3 obligatoires et 3 au choix) + 1 action Pôle Espoirs (si niveau 2)

COMPTE ASSO (LCA)					
Objectif opérationnel (ANS)	Niveau d'importance	Axe de développement (FFTT)	Nom action	Descriptif de l'action	Indicateurs
Développement de la pratique	Obligatoire	Structuration clubs/comités de demain	La formation	- Organisation des sessions de formation technique, d'arbitrage, ou dirigeant à destination des licenciés du territoire (filière technique - IC, AF, EF, arbitre : AC, AR, JA1, JA2, JA3, dirigeants) - Participation des membres élus de la ligue à des formations spécifiques - Mise en place de module de formation spécifique ou de formation continue hors filière fédérale (4-7ans, santé, nouvelles pratiques...)	- Nombre de personnes formées (techniciens, arbitres) - Nombre d'élus de Ligue ayant suivi une formation spécifique - Nombre de comités impliqués dans l'organisation de sessions de formations (maillage territorial) - nombre de sessions et de formés sur des modules de formation continue hors filière fédérale
	Obligatoire	Structuration clubs/comités de demain	Equipe Technique Régionale (ETR)	- Coordination et Animation de l'ETR avec les comités départementaux pour la mise en oeuvre du Projet Sportif Fédéral sur tout le territoire - Organisation minimum de 3 réunions communes entre la ligue et les comités sur les aspects techniques de la discipline (détection, formation techniques, développement) <b>Financement maximum limité à 4000€</b>	- Nombre d'événements ou actions réalisés dans le cadre du Projet Sportif Fédéral - Implication des comités départementaux dans l'ETR
	Au choix	Ping Citoyen	Soutien aux politiques des jeunes de 4 à 11 ans	- Organisation d'actions spécifiques de recrutement pour les jeunes (PPP régional, action compétitive, animation...), - Soutien aux comités et clubs pour leurs actions de recrutement du jeune public de 4 à 11 ans	- Nombre de journées proposées - Nombre de structures accompagnées - maillage régional des actions
	Au choix	Ping Citoyen	La féminisation	- Actions visant à promouvoir la pratique féminine et/ou mixte - Actions visant à augmenter l'implication des femmes au sein des structures (dirigeantes)	- Nombre d'actions mises en œuvre - Evolution des licences féminines (traditionnelles & promotionnelles) - Augmentation du % de femmes dirigeantes, cadres techniques, entraîneurs ou arbitres
	Au choix	Ping Loisirs/Nouvelles pratiques	Développement de nouvelles pratiques	- Actions visant au développement de nouvelles pratiques (PingVR (jeu Eleven), Ultimate Ping, Hardbat, Sandpaper, Dark-Ping...) <i>l'achat de matériel spécifique et l'organisation de manifestations spécifiques dédient dans la demande de financement</i>	- Nombre de manifestations organisées - Nombre de participants - Nombre de nouveaux licenciés
	Au choix	Ping Loisirs/Nouvelles pratiques	Ping en extérieur	- Animation des tables existantes dans les parcs, conventions avec les communes pour animer les playgrounds de TT, - Organisation d'une étape du Ping Tour Terre de Jeux - Aide et accompagnement des clubs pour les opérations été ping (programme d'activités estivales)	- Nombre de participants - Nombre d'actions organisées ou soutenues - Nombre de clubs impliqués (Ping Ext, été Ping, Ping Tour) - Nombre de licences créées
Promotion du sport santé	Au choix	Ping Santé	Développement du dispositif Sport-Santé	- Actions visant à promouvoir les dispositifs "Sport-Santé Bien-Être" (seniors, entreprises...) - Actions visant à promouvoir les dispositifs "Sport-Santé sur Ordonnance" (Alzheimer, Parkinson, Cancer...) - Formation d'éducateurs aux modules A et/ou B	- Nombre d'événements organisés - Nombre de nouveaux licenciés - Nombre de clubs impliqués, de participants - Nombre de conventions passées avec des instituts médicaux - Nombre d'actions avec France Alzheimer et/ou France Parkinson
Développement de l'éthique et de la citoyenneté	Au choix	Lutte contre les discriminations/violences/incivilités	Prévention et protection des pratiquants	- Actions visant la prévention et la protection des sportifs : contrôle de l'honorabilité des éducateurs, dirigeants, réunions d'informations auprès des acteurs locaux, cellules d'écoute, formations spécifiques...	- Nombre d'actions réalisées - Nombre d'outils créés et/ou mis à disposition des acteurs locaux
Accession au sport de haut niveau	Obligatoire	Accession territoriale au sport de haut niveau	Détection des Talents	- Actions complémentaires d'entraînement pour les jeunes talents âgés de moins de 13 ans : regroupements, stages, suivi individualisé... <b>Financement maximum à hauteur de 15% du budget total attribué à la Ligue régionale</b>	- Nombre de jeunes identifiés dans la cellule Détection Nationale - Nombre de regroupements proposés (journées stagiaires par ex.) - Nombre d'ETP dédié à la Détection sur le territoire
Accession au sport de haut niveau	Au choix	Accession territoriale au sport de haut niveau	Optimisation de l'entraînement (Pôle Espoirs)	Action concernant <b>uniquement</b> les ligues ayant un Pôle Espoirs de niveau 2	- Nombre de joueurs accédant à un pôle France en N+1 ; - Nombre de joueurs membres des cellules de Performance en N ; - Nombre de joueurs en catégorie A des cellules « Performance Jeunes » ; - Nombre de joueurs sur liste Espoir en N
NOTES :	Il n'y a plus de fiche action spécifique sur le développement durable car cette notion doit être prise en compte systématiquement dans toutes les actions proposées				

# Grilles appels à projets comités départementaux PSF 2023

4 actions maximum ( 2 obligatoires et 2 au choix)

COMPTE ASSO (LCA)					
Objectif opérationnel (ANS)	Niveau d'importance	Axe de développement (FFTT)	Nom action	Descriptif de l'action	Indicateurs
Développement de la pratique	Obligatoire	Ping Citoyen	Recrutement et fidélisation des jeunes	- Actions de sensibilisation visant à promouvoir le tennis de table et attirer les jeunes de 4 à 11 ans dans les clubs sous une forme opérationnelle (4-7ans, Premier Pas Pongiste, scolaires...) - Actions visant à fidéliser les licenciés jeunes dans les clubs. - Soutien auprès des clubs dans leurs actions vers les jeunes de 4 à 11 ans	- Evolution du nombre de licenciés jeunes - Nombre d'actions réalisées - Evolution des taux de renouvellement et d'abandon des jeunes
	Au choix	Ping Citoyen	La féminisation	- Actions visant à promouvoir la pratique féminine et/ou mixte - Actions visant l'implication des femmes au sein des structures.	- Nombre d'actions mises en œuvre - Evolution des licences féminines - Nombre de femmes dirigeantes, cadres techniques, entraîneurs ou arbitres
	Obligatoire	Ping Loisirs/Nouvelles pratiques	Ping en extérieur	- Animation des tables existantes dans les parcs, conventions avec les communes pour animer les playgrounds de TT, - Organisation d'une étape du Ping Tour ou d'animations du Ping en extérieur - Aide et accompagnement des clubs pour les opérations été ping (programme d'activités estivales)	- Nombre de participants - Nombre d'actions organisées ou soutenues - Nombre de licences créées - Nombre de nouveaux licenciés
	Au choix	Ping Loisirs/Nouvelles pratiques	Développement de nouvelles pratiques	- Actions visant au développement de nouvelles pratiques (PingVR (jeu Eleven), Ultimate Ping, Hardbat, Sandpaper, Dark-Ping...) <i>l'achat de matériel spécifique et l'organisation de manifestations spécifiques dédiées rentrent dans la demande de financement</i>	- Nombre de manifestations organisées - Nombre de participants - Nombre de licences créées - Nombre de nouveaux licenciés
	Au choix	Structuration club de demain	La formation	- Organisation de sessions de formation à destination des bénévoles. (filière technique - IC, AF, arbitre : AC, AR, JA1 et autres formations). - Participation des élus du comité dans des formations spécifiques pour les bénévoles.	- Nombre de personnes formées (techniciens, arbitres, bénévoles) dans les formations des filières technique ou d'arbitrage - Nombre de personnes formées dans les formations continues, de dirigeant (autre que la filière fédérale)
	Au choix	Structuration club de demain	Soutien aux clubs	- Actions visant à la structuration des clubs ou à l'accompagnement de leur développement (cercle de dirigeants, visite de clubs...).	- Nombre de réunions organisées - Nombre de personnes/clubs impliqués - Nombre d'actions nouvelles dans les clubs - Nombre de groupements d'employeurs créés
Promotion du sport santé	Au choix	Ping Santé	Développement du dispositif Sport-Santé	- Actions visant à promouvoir les dispositifs "Sport-Santé Bien-Être" (seniors, entreprises...) - Actions visant à promouvoir les dispositifs "Sport-Santé sur Ordonnance" (Alzheimer, Parkinson, Cancer...) - Formation d'éducateurs aux modules A et/ou B	- Nombre d'événements organisés - Nombre de nouveaux licenciés - Nombre de clubs impliqués, de participants - Nombre de conventions passées avec des instituts médicaux - Nombre d'actions avec France Alzheimer et/ou France Parkinson
Développement de l'éthique et de la citoyenneté	Au choix	Lutte contre les discriminations/violences/incivilités	Prévention et protection des pratiquants	- Actions visant la prévention et la protection des sportifs : contrôle de l'honorabilité des éducateurs, dirigeants, réunions d'informations auprès des acteurs locaux, cellules d'écoute, formations spécifiques...	- Nombre d'actions réalisées - Nombre d'outils mis à disposition des acteurs locaux
Accession au sport de haut niveau	Au choix	Accession territoriale au sport de haut niveau	Actions sportives (Détection)	- Actions de détection spécifiques mises en place dans le cadre du Projet de Performance Régional et/ou National de Détection  <b>Financement maximum à hauteur de 10% du budget total attribué à la Commission Régionale PSF</b>	- Organisation de stages week-end et/ou vacances scolaires pour les moins de 13 ans identifiés dans le PPF ou PPR - Mise en place de séances individuelles (relance, leçon, préparation physique, mentale...)

NOTES :

- Il n'y a plus de fiche spécifique sur le développement durable car cette notion doit être prise en compte systématiquement dans toutes les actions proposées
- Les formations hors champ technique et arbitrage (Ping santé, 4-7 ans, formations continues...) doivent être intégrées dans les fiches actions spécifiques

# Grilles appels à projets clubs PSF 2023

3 actions maximum + 1 action optionnelle

COMPTE ASSO (LCA)					
Objectif opérationnel (ANS)	Niveau d'importance	Axe de développement (FFTT)	Nom action	Descriptif de l'action	Indicateurs
Développement de la pratique	Au choix	Ping Citoyen	Recrutement et fidélisation des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions (dont scolaires) visant à promouvoir le tennis de table et attirer de nouveaux jeunes de 4 à 11 ans dans le club sous une forme opérationnelle (cycle scolaire, péri-scolaire, PPP, journée spécifique club, école de sport...).</li> <li>- Actions visant à développer ou organiser la pratique en faveur du public 4-7 ans (création et animation d'une section, formation 4-7 ans, Fête du Ping 4-7ans).</li> <li>- Actions visant à fidéliser les licenciés jeunes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolution du nombre de licenciés jeunes de 4 à 11 ans (poussins/benjamins)</li> <li>- Nombre d'actions PPP réalisées</li> <li>- Nombre d'enfants inscrits dans la section 4/7ans</li> <li>- Evolution des taux de renouvellement et d'abandon des jeunes</li> </ul>
	Au choix	Ping Citoyen	La féminisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions visant à développer la pratique féminine et/ou mixte</li> <li>- Actions visant l'implication des femmes au sein des structures (dirigeantes...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actions spécifiques mises en œuvre</li> <li>- Evolution des licences féminines au sein de la structure</li> <li>- Nombre de femmes dirigeantes, cadres techniques, entraîneurs ou arbitres</li> </ul>
	Au choix	Ping Loisirs/Nouvelles pratiques	Développement de nouvelles pratiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions visant au développement de nouvelles pratiques (PingVR (jeu Eleven), Ultimate Ping, Hardbat, Sandpaper, Dark-Ping...)</li> <li><i>l'achat de matériel spécifique et l'organisation de manifestations spécifiques dédiées rentrent dans la demande de financement</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de manifestations organisées</li> <li>- Nombre de participants</li> <li>- Nombre de licences créées</li> <li>- Nombre de nouveaux licenciés</li> </ul>
	Au choix	Ping Loisirs/Nouvelles pratiques	Ping en extérieur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animations du Ping en extérieur : animation des tables existantes dans les parcs, conventions avec municipalité pour animer les playgrounds de TT existants ou en cours de construction (Programme des 5000 équipements de proximité - PEP5000).</li> <li>- Organisation d'une programmation d'animations estivales en extérieur dans le cadre de l'opération été Ping</li> <li>- Organisation d'une étape du Ping Tour Terre de Jeux avec la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de participants</li> <li>- Nombre d'actions organisées</li> <li>- Nombre de licences créées</li> <li>- Nombre de nouveaux licenciés</li> </ul>
	Optionnelle	Structuration du club de demain	Développement durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions en faveur du développement durable (organisation de manifestations éco-responsables, mise en place d'actions durables).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actions mises en place</li> <li>- Bénéfices générés (économie d'énergie, financières...)</li> </ul>
Promotion du sport santé	Au choix	Ping Santé	Développement du dispositif Sport-Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions proposant les dispositifs "Sport-Santé Bien-Être" : Seniors, Entreprises, Para Tennis de Table (création de sections Handi ou Sport adapté...)</li> <li>- Actions proposant les dispositifs "Sport-Santé sur Ordonnance" (Alzheimer, Parkinson, Cancer...).</li> <li>- Formation d'éducateurs aux modules A et/ou B.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'événements organisés</li> <li>- Nombre de participants</li> <li>- Nombre de nouvelles licences</li> <li>- Création de créneaux spécifiques et nombre de licenciés ou participants aux actions ou inscrits dans le créneau</li> </ul>
<p><b>NOTE :</b> Les actions de formations (filier fédérale, Ping santé, 4-7 ans, formations continues...) sont à intégrer dans la demande de la fiche action spécifique concernée</p>					



## RÉFÉRENT NATIONAL

Julie Buat

[ans.psf@fftt.email](mailto:ans.psf@fftt.email) / 01.53.94.50.25

Pierre Legrand

[ans.psf@fftt.email](mailto:ans.psf@fftt.email)

LIGUE	NOM	PRÉNOM	MAIL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	BOUCHET	Bérengère	<a href="mailto:berengere@laura-tt.fr">berengere@laura-tt.fr</a>
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	FORTUNADE	Magali	<a href="mailto:magali.fortunade-girard@lbfctt.fr">magali.fortunade-girard@lbfctt.fr</a>
BRETAGNE	MILON	Kévin	<a href="mailto:ans@lbretagnett.com">ans@lbretagnett.com</a>
CENTRE-VAL DE LOIRE	BARDIN	Romain	<a href="mailto:roma1bardin@gmail.com">roma1bardin@gmail.com</a>
GRAND EST	BLANCHARD	Vincent	<a href="mailto:contact@lgett.fr">contact@lgett.fr</a>
HAUTS-DE-FRANCE	THUILLIEZ	Claude	<a href="mailto:thuilliez.claude@orange.fr">thuilliez.claude@orange.fr</a>
ÎLE-DE-FRANCE	SOUMAH	Marc-Angelo	<a href="mailto:directeur.liguett@fftt-idf.com">directeur.liguett@fftt-idf.com</a>
NORMANDIE	DEPARCY	Sylvie	<a href="mailto:ans.lntt@orange.fr">ans.lntt@orange.fr</a>
NOUVELLE AQUITAINE	MARCHAND	Daniel	<a href="mailto:techniquelnatt@lnatt.fr">techniquelnatt@lnatt.fr</a>
OCCITANIE	COMBANIÈRE	Thérèse	<a href="mailto:balma@loctt.fr">balma@loctt.fr</a>
PAYS DE LA LOIRE	SOULISSE	Jean-Pierre	<a href="mailto:administration@pdltt.org">administration@pdltt.org</a>
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	GEBLEUX	Carine	<a href="mailto:ligue@tennisdetableregionsud.fr">ligue@tennisdetableregionsud.fr</a>
GUADELOUPE	MERI	Manuel	<a href="mailto:lgtt.com@hotmail.fr">lgtt.com@hotmail.fr</a>
MARTINIQUE	PSYCHÉ	Philippe	<a href="mailto:lttm.osiris@outlook.fr">lttm.osiris@outlook.fr</a>
GUYANE	ALCIDE-DIT-CLAUZEL	Elidia	<a href="mailto:elidia.adc@gmail.com">elidia.adc@gmail.com</a>
LA RÉUNION	ALLIOT-MICHOUX	Isabelle	<a href="mailto:presidente@lrтт.re">presidente@lrтт.re</a>
MAYOTTE	TOUMBOU	Ambdillah	<a href="mailto:amdit@yahoo.fr">amdit@yahoo.fr</a>

## ANNEXE ITEMS LCA

Objectifs opérationnels de l'Agence nationale du sport	Modalité / dispositif éligible au financement dans le cadre du PSF de votre fédération
Promotion du sport santé	Ping Santé - Développement du dispositif Sport-Santé
Développement de la pratique	Ping Citoyen - Recrutement et fidélisation des jeunes
Développement de la pratique	Ping Citoyen - Soutien aux politiques des jeunes de 4 à 11 ans
Développement de la pratique	Ping Citoyen - Féminisation
Développement de la pratique	Structuration clubs-comités de demain - Formation
Développement de la pratique	Structuration clubs-comités de demain - Soutien aux clubs
Développement de la pratique	Structuration clubs-comités de demain - Equipe Technique Régionale
Développement de la pratique	Structuration clubs-comités de demain - Développement durable
Développement de la pratique	Ping Loisirs-Nouvelles pratiques - Développement de nouvelles pratiques
Développement de la pratique	Ping Loisirs-Nouvelles pratiques - Ping en extérieur
Développement de l'éthique et de la citoyenneté	Lutte contre les discriminations, violences, incivilités
Accession au sport de haut niveau	PPF - Actions sportives détection
Accession au sport de haut niveau	PPF - Optimisation de l'entraînement